

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II À S. Exc. FRANTISEK X. HALAS, NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE TCHÈQUE ET SLOVAQUE*

Vendredi, 21 décembre 1990

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Notre rencontre, pour la remise des Lettres par lesquelles vous êtes accrédité auprès du Saint-Siège par Son Excellence Monsieur Vaclav Havel, Président de la République fédérative Tchèque et Slovaque, est un événement que je salue avec joie. Soyez le bienvenu, au moment où sont pleinement reprises des relations longtemps interrompues entre votre pays et le Siège Apostolique. Le retour de votre pays à une condition libre et démocratique a heureusement permis le rétablissement de liens anciens entre les nobles peuples de Bohème et de Slovaquie et le centre de l'Eglise catholique.

Avec délicatesse, vous avez vous-même souligné, Excellence, le caractère spécifique de ces liens, étant donné la nature de la mission du Saint-Siège qui désire jouer son rôle dans la communauté internationale en toute fidélité à l'esprit de l'Evangile, à l'amour de l'homme ouvert à la dimension transcendante de son destin.

2. Vous avez évoqué, comme un événement significatif, <u>la visite pastorale</u> qu'il m'a été donné d'accomplir dans votre patrie en avril dernier. En effet, l'accueil qui m'a été réservé à Prague, à Velehrad et à Bratislava m'a permis d'apprécier la profonde fidélité de vos peuples au christianisme, leur désir d'exprimer leur foi sans entraves et de manifester clairement leur appartenance à la vaste communauté des croyants. Soyez assuré que, dans la mémoire du cœur, je conserve le souvenir vivant de mon voyage dans votre patrie, et je revis avec émotion mes rencontres, les moments de communion intense que j'y ai connus avec les évêques, les prêtres et les religieux, les fidèles catholiques et l'ensemble de la population.

3. Désormais, la République Fédérative Tchèque et Slovaque entreprend le renouveau et la consolidation de ses institutions; elle travaille à l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens. Les catholiques sont résolus à prendre toute leur part dans les tâches immenses qui doivent être menées à bien. En ce qui concerne sa propre mission religieuse, l'Eglise souhaite jouir de l'espace vital qui lui est nécessaire, afin d'offrir aux personnes qui comptent sur elle les services qu'elle a vocation de remplir. Elle ne demande pas de privilèges, elle désire développer librement son activité, étant convaincue que sa place dans la société correspond non seulement à un juste héritage du passé, mais aussi à une inspiration toujours vivante au cœur de nos contemporains.

C'est ainsi qu'un dialogue confiant entre les communautés ecclésiales et les autorités de l'Etat permettra de résoudre les problèmes qui demeurent après les difficultés qui ont marqué ces dernières décennies. Bien intégrées dans la société, ces communautés ont besoin d'avoir les moyens qui conviennent à leur mission. A ce titre, il est souhaitable que l'on puisse prochainement régler les questions liées à la restitution des biens ecclésiastiques. Il ne s'agit pas seulement pour les institutions de l'Eglise de retrouver légitimement un patrimoine, il s'agit d'être en mesure de développer leur vie propre, de se mettre au service du prochain, particulièrement par les œuvres éducatives et caritatives.

4. Dans ses relations avec les Etats, le Saint-Siège cherche à soutenir en toutes circonstances le bien de l'homme, de l'homme dans toutes ses dimensions, de l'homme libre de conduire sa vie en fonction des principes que lui dictent sa conscience et sa foi. C'est pourquoi, dans l'ensemble des droits humains que le monde contemporain s'efforce de reconnaître et de défendre, la liberté religieuse occupe une place de premier plan. Au nom de cette liberté fondamentale, l'Eglise respecte les convictions des personnes qui ne partagent pas sa foi et attend de celles-ci un égal respect qui s'étende aux divers aspects de son activité, y compris dans ses manifestations publiques. C'est ainsi que l'Eglise demande de pouvoir donner à ses membres une formation spirituelle et morale cohérente avec leur foi, de former son clergé et de désigner ses pasteurs, d'organiser l'éducation religieuse des enfants et des jeunes en collaboration avec les familles, de s'exprimer par les médias et de réaliser les publications qui lui paraissent utiles.

Je ne doute pas, Monsieur l'Ambassadeur, que le gouvernement que vous représentez ici soit prêt à consentir à l'Eglise les conditions concrètes d'un exercice libre de sa mission, dans les divers domaines que je viens d'évoquer. Avec satisfaction, je vous ai entendu donner l'assurance que, de part et d'autre, la bonne volonté saura aplanir les difficultés qui pourraient subsister.

5. Me rendant en pèlerinage à Velehrad le 22 avril, j'ai eu la joie d'évoquer en ce haut lieu l'œuvre accomplie en faveur des peuples slaves par les deux grands apôtres que furent Cyrille et Méthode. Ils demeurent des phares pour l'Eglise. Dans le continent européen dont ils sont les patrons avec saint Benoît, nous désirons suivre leur exemple pour nous mettre au service de toute la société. J'ai été heureux de pouvoir annoncer, auprès du tombeau de saint Méthode, la

convocation d'une importante assemblée épiscopale qui aura pour tâche de donner un élan nouveau à la mission de l'Eglise en Europe, à sa contribution à la fraternité et à la solidarité de millions d'hommes et de femmes qui aspirent à développer aujourd'hui les valeurs chrétiennes jadis enracinées dans leur sol.

Votre patrie occupe une place de choix au centre de ce continent. Je suis sûr qu'elle prendra une part très significative à la construction d'une communauté de nations qui doit protéger la dignité et le bien-être de tous ses membres et travailler à la paix dans le monde entier.

6. Monsieur l'Ambassadeur, cette audience a lieu à quelques jours des fêtes de la Nativité. En ce temps, mes vœux se font plus ardents pour vos concitoyens et leurs dirigeants. Je vous prie d'assurer Son Excellence Monsieur Vaclav Havel et les autorités de l'Etat, ainsi que vos compatriotes, des sentiments très amicaux que le successeur de Pierre garde à leur égard.

En ce qui vous concerne, Monsieur l'Ambassadeur, je souhaite de tout cœur le succès de votre mission et je vous assure que vous trouverez toujours ici un accueil compréhensif. Mes collaborateurs sont tout disposés à vous écouter et à faciliter votre tâche.

Avec ferveur, j'invoque pour votre pays l'intercession des grands saints qui en ont marqué l'histoire, et j'implore pour son bonheur et sa prospérité la Bénédiction de Dieu.

*AAS 83 (1991), p.749-751.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XIII, 2 pp. 1708-1711.

L'Attività della Santa Sede 1990 pp. 994-996.

L'Osservatore Romano 22.12.1990 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1991 n.2 p.10.

© Copyright 1990 - Libreria Editrice Vaticana